

15ème législature

Question N° : 352	De M. Sébastien Chenu (Non inscrit - Nord)		Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur	
Rubrique >immigration	Tête d'analyse >Coût de l'immigration clandestine en France	Analyse > Coût de l'immigration clandestine en France.	
Question publiée au JO le : 01/08/2017 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 17/11/2020 Date de renouvellement : 15/02/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)			

Texte de la question

M. Sébastien Chenu interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le coût de l'immigration clandestine en France. En l'absence de données fiables sur le sujet, il est difficile de pouvoir évaluer le coût de l'immigration clandestine, outre-mer compris, tant il comporte un certain nombre de lignes budgétaires (aides aux associations aidant les migrants clandestins, mesures d'urgences, coûts des frais de justice, coût des mobilisations des forces de l'ordre, aide médicale d'état, etc.). Il lui demande à combien il évalue ce coût global et quelles sont les mesures qu'il souhaite mettre en œuvre pour disposer de données fiables sur cette question.